

Le Proxibus a un train de retard, surtout à Pernes

Les associations de défense des usagers de l'eau ont profité d'une permanence pour râler

Pancartes à la main, factures à l'appui, questions, protestations... Jamais un Proxibus n'aura été aussi assailli qu'hier après-midi. "Non à la hausse des tarifs de l'assainissement", "Usagers en colère", "Méthamis + 214%", "Bédoin + 370%", "Pernes + 436%"... Premiers visiteurs, les membres du collectif des associations de défense des usagers de l'eau qui ont manifesté leur incompréhension aux représentants du syndicat: "Pourquoi une permanence le lundi à 14 h?, interroge Robert Igoulen. C'est en décalage par rapport aux attentes des gens. Ce viendra se renseigner ce jour-là? Des chômeurs, des retraités, des commerçants peut-être? C'est avant que les décisions soient prises qu'il fallait nous expliquer."

106 517
C'est le nombre de contacts usagers traités à l'année par la SDEI.

Telle est en effet la vocation du Proxibus : expliquer les factures d'eau incompréhensibles aux usagers qui rencontrent un problème de pression ou de fuite... "C'est un outil de communication supplémentaire, souhaité par le syndicat", explique David Gruet, chef de l'agence carpentrasienne de la SDEI.

Un outil innovant

Après Bédoin, Sorgues, Saint-Didier et Montoux, Pernes est donc la cinquième étape du Proxibus, qui s'ajoute à la plate-forme téléphonique



Inauguration agitée hier après-midi, pour le Proxibus nouvellement arrivé à Pernes. Les membres du collectif des associations de défense des usagers de l'eau étaient aussi au rendez-vous. /PHOTOS S.E.

du Pontet, à l'adresse mail et au site dédiés et encore à l'accueil physique des clients, à Carpentras et au Pontet. "C'est innovant et les horaires pourront être modifiés en fonction des besoins, rassure David Gruet, notant que "beaucoup de personnes préférèrent le contact humain".

Pas étonnant, donc, que les usagers mécontents aient saisi hier l'opportunité de discuter, de visu, avec le syndicat Rhône Ventoux. Entre eux et Yannig Joubrel, le vice-président du syndicat, la tension était palpable. "Nous voulons une véritable explication des hausses sur nos factures d'eau", exigent les uns. "Harmonisation des tarifs sur l'assainissement et équité", argumente l'autre. "Système in-

flationniste!", accuse le collectif. "L'entretien des réseaux dégradés et les extensions liées aux constructions coûtent cher, réplique l'élu. On nous reproche de ne pas communiquer et quand on le fait, on nous le reproche aussi..."

Décision "sans appel"

Pour Robert Igoulen, le Proxibus a tout simplement un train de retard; un avis partagé par le maire de Pernes, Pierre Gabert: "Encore une fois, dir-il, il apparaît que la discussion se fait après la prise de décision et c'est très regrettable." La décision - "sans appel", insiste Pierre Gabert -, c'est celle du 25 juin 2015, quand le syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV) a choisi

d'harmoniser les tarifs dans les 29 communes de la zone, au nom de la solidarité intercommunale. Conséquence directe: la hausse des factures dans 27 communes, à Pernes notamment "où le tarif était très bas", explique Yannig Joubrel. "C'était injuste pour les autres communes." La solution alors? "Arrêter d'investir, répond le vice-président du syndicat, mais ça n'est pas possible." Laisser l'augmentation tarifaire, c'est ce que préconise le maire de Pernes (qui avait voté contre la décision), "mais pour cela, il faut se remettre autour d'une table". Pour définir les priorités et éviter que les communes, qui paient plus, en demandent forcément encore plus.

Stéphanie ESPOSITO



Le maire de Pernes, Pierre Gabert, soutient le collectif. Le chef de l'agence carpentrasienne de la SDEI, David Gruet, est à l'écoute des clients. A droite, Robert Igoulen, décidé à ne rien lâcher.

LE COLLECTIF

Le collectif des associations de défense des usagers de l'eau regroupe quatre associations, dont trois dans le périmètre du syndicat Rhône Ventoux, et couvre la totalité de ses communes.

Il s'agit de l'Association de défense des usagers de l'eau et de l'assainissement du canton de Pernes et des communes proches (Aduée, qui siège à Pernes), de l'Acce-AC (basée à Carpentras) et de l'Association montilienne de défense des usagers montiliens de l'eau et de l'assainissement (Adumea, basée à Montoux).